



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Baie-Comeau, le 18 août 2010 - Réunis en assemblée générale, le 21 juillet à Sept-Îles et le 22 juillet à Baie-Comeau, les membres du Syndicat des pompiers forestiers de la Côte-Nord (FTPF-CSN) ont voté lors d'un scrutin secret à 68 % contre l'entente de principe intervenue entre leur comité de négociation et leur employeur, la Société de protection des forêts contre le feu. De plus, lors de ces assemblées générales, les membres ont élu un comité de mobilisation afin d'appuyer leur négociation.

Une séance de négociation est prévue le 26 août 2010.

Le syndicat des pompiers forestiers de la Côte-Nord (FTPF-CSN) est affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (CSN) et au Conseil central Côte-Nord (CSN).

-30-

Information : Steve Champagne, vice-président du Syndicat des pompiers forestiers de la Côte-Nord (FTPF-CSN), 418-295-2300.